



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42421>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-42421**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPH Plaine Commune Habitat

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 482741071

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24MACONNERIELOT2

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pole Commande Publique

Adresse mail du contact : Directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 148136100

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Application des articles R-2142-1 et suivants du Cde de la commande publique. DUME ou, formulaires DC1 et DC2, lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants. (Les documents DC1 et DC2 à remplir sont disponibles sur le site internet du Ministère en charge des finances (www.colloc.bercy.gouv.fr/formulaires/)). - copie de la déclaration de l'activité auprès du Procureur de la République ou démarches équivalente pour les candidats ne résidant pas en France. - copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire (voir le détail dans le RC).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le candidat devra fournir une déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant la réalisation de

prestations identiques ou similaires à celles objets du présent accord cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ou tout autre documents équivalents (ex : Déclaration appropriée de banque). Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires sur l'année 2023 supérieur à 800 000 euros.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat pourra produire des certificats de capacité ou tout document équivalent. Le candidat présentera une liste de prestations identiques ou similaires à celles objets du présent accord-cadre, en cours d'exécution ou exécutées au cours des cinq dernières années. Pour justifier de leur capacité technique, les candidats produiront une liste détaillée du matériel de l'entreprise et de leurs moyens humains généraux. - Le candidat produira des certificats de qualifications professionnelles de type QUALIBAT 2112 & 6312 et 4111 OU 4131 ou équivalents. Il produira également obligatoirement un agrément SS4 pour la réalisation de travaux en présence d'amiante.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 26/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le présent accord-cadre est relatif à la réalisation de prestations de travaux

Critères d'attribution : Prix : 55% - valeur technique : 40 % - Critères environnementaux : 5 % Le détail de ces trois critères (sous-critères et pondération) est indiqué dans le Règlement de Consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE DE TRAVAUX DE MACONNERIE SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE DE L'OPH PLAINE COMMUNE HABITAT - LOT 2 : PATRIMOINE GERE PAR LES AGENCES NORD EST & EST

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262522

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de travaux de maçonnerie sur le patrimoine des Agences Nord-Est et Est, situé dans le département de la Seine Saint Denis. L'accord-cadre initial publié le 21 février 2022 était alloti en 2 lots. Le lot n°2 n'ayant pas été reconduit au 1er janvier 2024, il fait seul l'objet de la présente procédure de relance. Le lot n°2 du présent accord cadre est fractionné, il s'agit d'un accord cadre à bons de commande. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, le lot n°2 du présent accord cadre ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes du lot n°2 serait de 400 000 euros HT. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes du lot n°2 est de 600 000 euros HT. Aucune variante n'est imposée au titre de ce lot. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée. Le lot n°2 n'est pas décomposé en tranches. Le lot n°2 est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il pourra être prolongé, par reconduction tacite, par période annuelle, dans la limite d'une reconduction sans que sa durée ne puisse excéder 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025 (voir détail dans le RC).

Lieu principal d'exécution du marché : Les travaux s'exécuteront sur le patrimoine géré par les agences Nord Est & Est, situé dans le département de la Seine Saint Denis.

Durée du marché (en mois) : 7

Valeur estimée (H.T.) : 800000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : 1/La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique et du règlement intérieur relatif à la procédure adaptée de Plaine Commune Habitat pris en application de la délibération N°Sgb 2020-01-02 du 23 janvier 2020. La procédure utilisée est celle du MAPA 3. En application du règlement intérieur de l'OPH relatif aux procédures adaptées, à l'issue de l'analyse des offres l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations. Dans cette hypothèse, les modalités de la négociation seront plus précisément décrites dans le cadre de l'invitation à la négociation que recevront les candidats. L'Acheteur peut cependant attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations. 2/Modalités du dossier de retrait de consultation : les dossiers de consultation peuvent être téléchargés gratuitement sur notre plateforme de dématérialisation www.maximilien.fr - 3/ Modalités de remise des candidatures et des offres : les plis seront remis obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante : www.maximilien.fr. Les conditions de remises sont détaillées dans le RC. Les dossiers dont le téléchargement sur la plateforme dématérialisée ne seraient pas complets à l'heure limite, ne seront pas retenus. 4/ Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le R.C - 5/ Le montant indiqué en section 4 "valeur estimée" concerne le montant estimatif global du lot n°2 sur la totalité de la durée de l'accord-cadre. En aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ces montants.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024